

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/09/2020 au 31/08/2021

ASS RUCHER ECOLE DE ROCAMADOUR

Pech de Gourbière
46500 ROCAMADOUR

SOGOREC

Route du Mont Saint Jean 46300 GOURDON

Experts Comptables:
Fabrice CORDONNIER
Jérôme ROYER

Tél : 05 65 41 04 34

Courriel : accueil@sogorec.fr

Web : www.sogorec.fr

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'association ASS RUCHER ECOLE DE ROCAMADOUR pour l'exercice du 01 septembre 2020 au 31 août 2021, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

A l'issue de nos travaux, nous attestons, sur la base des documents et informations en notre possession, ne pas avoir relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 10 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	33 267
Total des ressources	32 357
Résultat net comptable (Excédent)	10 689

Fait à GOURDON

Le 07/10/2021

Fabrice CORDONNIER

Expert Comptable

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/08/21	Net au 31/08/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé	259	259		8
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	4 417	4 417		
Installations techniques, matériel et out	9 142	6 731	2 411	4 437
Autres immobilisations corporelles	1 182	1 182		165
Immob. en cours / Avances et acompte				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	15 000	12 589	2 411	4 610
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comm				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	1 753		1 753	2 788
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	29 103		29 103	17 572
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	30 856		30 856	20 360
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	45 856	12 589	33 267	24 970

Bilan

	Net au 31/08/21	Net au 31/08/20
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	12 485	8 323
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles	7 000	5 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	10 689	6 162
Subventions d'investissement	443	2 022
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	30 617	21 507
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources	2 650	3 463
FONDS DEDIES	2 650	3 463
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES		
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	33 267	24 970

Compte de résultat

	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	%	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue			960	4,39	-960	-100,00
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	730	2,46	1 000	4,58	-270	-27,00
Reprises et Transferts de charge						
Cotisations	8 894	30,02	8 220	37,63	674	8,20
Autres produits	22 032	74,37	12 900	59,05	9 131	70,78
Produits d'exploitation	31 656	106,86	23 080	105,65	8 575	37,15
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières			1 316	6,02	-1 316	-100,00
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges e	24 045	81,17	19 710	90,22	4 335	21,99
Impôts et taxes	228	0,77			228	
Salaires et Traitements						
Charges sociales	754	2,54	1 005	4,60	-251	-25,00
Amortissements et provisions	2 799	9,45	3 128	14,32	-329	-10,52
Autres charges						
Charges d'exploitation	27 826	93,93	25 159	115,16	2 666	10,60
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 830	12,93	-2 079	-9,52	5 909	-284,24
Opérations faites en commun						
Produits financiers	67	0,23	83	0,38	-16	-19,72
Charges financières						
Résultat financier	67	0,23	83	0,38	-16	-19,72
RESULTAT COURANT	3 897	13,15	-1 995	-9,13	5 892	-295,31
Produits exceptionnels	5 979	20,18	9 212	42,16	-3 233	-35,09
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	5 979	20,18	9 212	42,16	-3 233	-35,09
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	3 463	11,69	2 408	11,02	1 054	43,77
Engagements à réaliser	2 650	8,95	3 463	15,85	-813	-23,47
EXCEDENT OU DEFICIT	10 689	36,08	6 162	28,21	4 526	73,45

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : RUCHER ECOLE DE ROCAMADOUR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021, dont le total est de 33 267 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 10 689 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2021 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des associations. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'association a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

MENTION COVID-19 :

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif.

La continuité de l'activité n'est pas remise en cause.

Autres informations

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	20 397	19 833
Prestations en nature		
Dons en nature	1 000	1 000
Total	21 397	20 833
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	1 000	1 000
Prestations		
Personnel bénévole	20 398	19 833
Total	21 398	20 833

Donations

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants engager en fin d'exercice A - B + C
Fonds dédiés / don	3 462	20 000	17 350		2 650
Sous total	3 462	20 000	17 350		2 650
Sous total					
TOTAL	3 462	20 000	17 350		2 650